



AUDIENCE SOLENNELLE DE RENTRÉE - 20 JANVIER 2020
TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PARIS

Les professionnels du Tribunal de Paris ont vécu l'année 2019 au rythme du changement.

Dès le premier jour de l'année, la juridiction est devenue pôle social en application de l'article 12 de la loi du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du 21^{ème} siècle. Le Tribunal de Paris a ainsi absorbé plus de 7 000 dossiers auparavant jugés par le tribunal des affaires de sécurité sociale et le tribunal de l'incapacité, et intégré les salariés des caisses de sécurité sociale anciennement affectés auprès de ces tribunaux.

Au 1^{er} juillet 2019, c'est en matière pénale que le Tribunal de Paris a poursuivi sa transformation, avec un nouvel outil à compétence nationale : le parquet national antiterroriste. Rattaché à la juridiction parisienne, ce parquet, dont la direction a été confiée à M. Jean-François RICARD, se consacre entièrement à la lutte contre le terrorisme, les crimes contre l'humanité et les crimes de guerre.

La fin de l'année a été marquée par l'arrivée d'un nouveau procureur de la République financier, M. Jean-François BOHNERT, qui a succédé à Mme Éliane HOULETTE le 11 octobre 2019 à la tête du parquet national financier. Et celle d'un nouveau président, M. Stéphane NOËL, qui a pris ses fonctions le 25 novembre 2019, M. Jean-Michel HAYAT, ayant été nommé premier président de la cour d'appel de Paris, après plus de cinq ans passés au service de la juridiction parisienne.

Mais cette intense année judiciaire a aussi été l'occasion pour l'ensemble du Tribunal de Paris de se projeter dans l'avenir.

Ainsi, le parquet de Paris a-t-il travaillé durant l'année 2019 à sa réorganisation, qui entre en application en ce début d'année 2020. Celle-ci se traduit par l'institution d'une nouvelle division entièrement dédiée à la juridiction inter-régionale spécialisée (JIRS) et à la nouvelle compétence nationale du parquet de Paris en matière de criminalité organisée complexe. À ses côtés, une division consacrée à l'action publique spécialisée de Paris a été créée, comprenant une section dédiée à la délinquance organisée parisienne – désormais centralisée au sein du parquet – et une section de la délinquance économique et financière parisienne.

Par ailleurs, la mise en œuvre du nouveau tribunal judiciaire, au 1^{er} janvier 2020, conformément à l'article 95 de la loi du 23 mars 2019 de programmation 2018-2022 et de réforme pour la justice, a été conduite tout au long de l'année 2019. Le tribunal de grande instance et le tribunal d'instance forment désormais une seule et même juridiction. La fonction de juge des contentieux de la protection a été créée. Les greffes du Tribunal de Paris et du conseil de prud'hommes sont désormais fusionnés, représentant plus de mille fonctionnaires au service de la justice à Paris.

L'implication de l'ensemble des professionnels de la juridiction a permis de mener à bien ces transformations, en parallèle d'une activité juridictionnelle soutenue. Grâce à la force de cet engagement, le Tribunal de Paris est prêt à relever les nouveaux défis de l'année judiciaire qui s'ouvre.

Rémy Heitz
Procureur de la République



Stéphane Noël
Président



Jean-François Bohnert
Procureur de la République financier



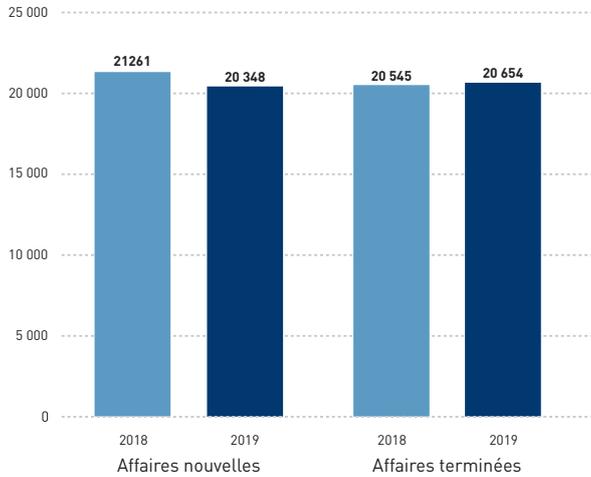
Jean-François Ricard
Procureur de la République antiterroriste



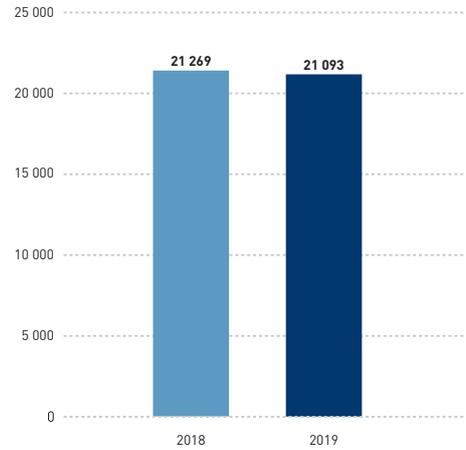
CHIFFRES CLÉS

SIÈGE

JUGEMENTS CIVILS (JAF compris)
NOMBRE DES AFFAIRES NOUVELLES ET TERMINÉES

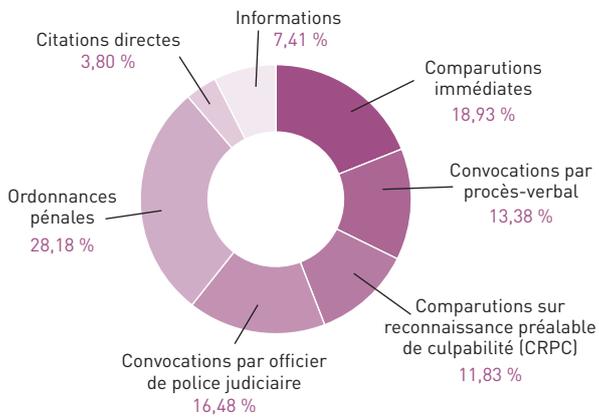


NOMBRE DE JUGEMENTS CORRECTIONNELS RENDUS

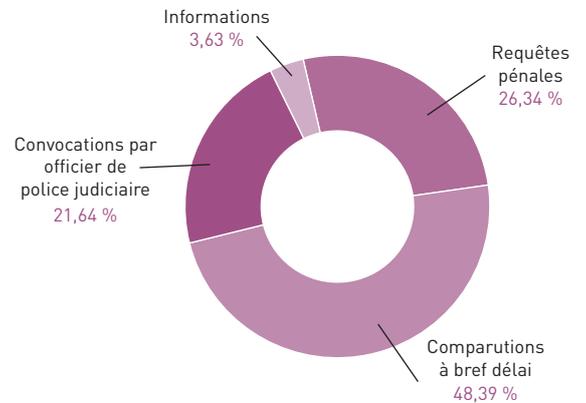


PARQUET DE PARIS

RÉPARTITION DES POURSUITES DES MAJEURS

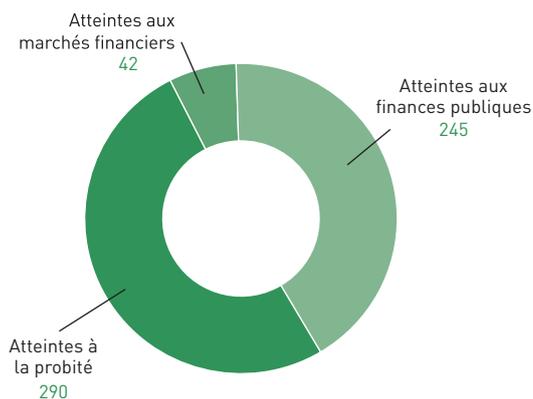


RÉPARTITION DES POURSUITES DES MINEURS



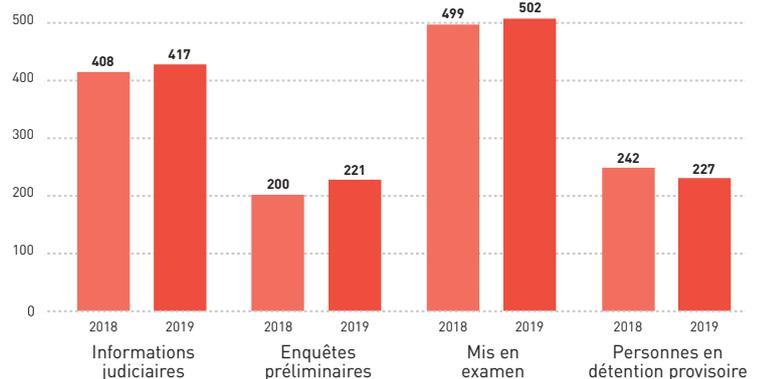
PARQUET NATIONAL FINANCIER

RÉPARTITION DES 577 PROCÉDURES EN COURS AU PARQUET NATIONAL FINANCIER



PARQUET NATIONAL ANTITERRORISTE

CHIFFRES RELATIFS AUX PROCÉDURES DE TERRORISME EN COURS AU PARQUET NATIONAL ANTITERRORISTE



ACTIVITÉ 2019 EN CHIFFRES

EFFECTIFS

- **510 magistrats (effectif réel)**
- 341 magistrats du siège
- 125 magistrats du parquet
- 17 magistrats du parquet national financier
- 27 magistrats du parquet national antiterroriste
- **24 juges honoraires**
- **50 magistrats à titre temporaire**
- **1014 fonctionnaires (effectif réel)**
- 680 fonctionnaires du greffe (emplois localisés : 765)
- 334 fonctionnaires des parquets (emplois localisés : 387)

ORGANISATION

- **Cabinet de la présidence**
- **Cabinet du directeur de greffe**
- **27 chambres / 9 pôles**
- 10 chambres civiles + 7 pôles
 - Pôle économique et commercial
 - Pôle famille
 - Pôle de l'urgence civile
 - Pôle de la réparation du préjudice corporel
 - Pôle social
 - Pôle de l'exécution
 - Pôle civil de proximité
- 15 chambres pénales + tribunal de police + 2 pôles
 - Pôle de l'urgence pénale
 - Pôle assises – procès hors normes
- 2 chambres mixtes
- **Services spécialisés**
- 76 cabinets d'instruction
- 12 cabinets de juges des libertés et de la détention
- 19 juges aux affaires familiales
- 15 juges des enfants
- 11 juges de l'application des peines
- 36 juges d'instance
- 6 juges affectés au départage prud'homal
- **Parquet de Paris**
- Cabinet du procureur de la République
- 6 divisions
- 16 sections
- **Parquet National Financier**
- Cabinet du procureur de la République financier
- 8 binômes de magistrats assistés de greffier, assistant spécialisé et/ou juriste assistant
- 5 groupes thématiques de réflexion et d'analyse
- **Parquet National Antiterroriste**
- Cabinet du procureur de la République antiterroriste
- 27 magistrats
- 3 sections : antiterrorisme, crime contre l'humanité, exécution des peines
- **Cabinet du directeur de greffe du parquet de Paris, du parquet national financier et du parquet national antiterroriste**
- 1 tribunal d'instance de Paris
- 1 conseil de prud'hommes
- 1 tribunal de commerce
- 1 conseil départemental de l'accès au droit
- 3 maisons de justice et du droit
- 8 points d'accès au droit

ADMINISTRATION DE L'ARRONDISSEMENT JUDICIAIRE - BUDGET

- **Frais de justice :**
- 29 149 002 € hors circuit simplifié

AFFAIRES CIVILES

• Nombre total de décisions (hors rétention administrative)

- Affaires terminées par les chambres civiles
- Affaires terminées par le service des affaires familiales

• Ordonnances de référé

• Affaires nouvelles en matière d'assistance éducative

	RAPPEL 2018	2019	ÉVOLUTION
Nombre total de décisions (hors rétention administrative)	45113	47815	+ 5,99%
Affaires terminées par les chambres civiles	12565	12362	- 1,62%
Affaires terminées par le service des affaires familiales	7980	8292	+ 3,91%
Ordonnances de référé	10188	9810	- 3,71%
Affaires nouvelles en matière d'assistance éducative	3550	3797	+ 6,96%

AFFAIRES PÉNALES

• Plaintes et PV reçus au parquet de Paris

• Orientations pénales des majeurs

- Présentations au parquet
- Comparutions immédiates
- Convocations par procès-verbal
- Comparutions sur reconnaissance préalable de culpabilité (CRPC)
- Convocations par officier de police judiciaire
- Ordonnances pénales
- Citations directes
- Informations
- Mesures alternatives aux poursuites dont délégués du procureur

• Orientations pénales des mineurs

- Présentations au parquet
- Requêtes pénales dont comparutions à bref délai
- Convocations par officier de police judiciaire
- Informations
- Mesures alternatives aux poursuites dont délégués du procureur

• Services de l'instruction

- Ouvertures d'information
- Affaires en cours

• Jugements correctionnels

• Tribunal pour enfants

- Nombre de mineurs jugés par le TPE
- Nombre de mineurs jugés en cabinet

• Application des peines

- Affaires terminées en milieu ouvert
- Affaires terminées en milieu fermé

	RAPPEL 2018	2019	ÉVOLUTION
Plaintes et PV reçus au parquet de Paris	338475	350569	+ 3,57%
Orientations pénales des majeurs	17572	17668	+ 0,55%
Présentations au parquet	4863	4941	+ 1,60%
Comparutions immédiates	3452	3494	+ 1,22%
Convocations par procès-verbal	3333	3088	- 7,35%
Comparutions sur reconnaissance préalable de culpabilité (CRPC)	4539	4301	- 5,24%
Convocations par officier de police judiciaire	7511	7357	- 2,05%
Ordonnances pénales	1588	991	- 37,59%
Citations directes	1933	1934	+ 0,05%
Informations	21397	22617	+ 5,70%
Mesures alternatives aux poursuites dont délégués du procureur	3785	5376	+ 42,03%
Orientations pénales des mineurs	3797	4422	+ 16,46%
Présentations au parquet	2228	2738	+ 22,89%
Requêtes pénales	1333	1773	+ 33,01%
Convocations par officier de police judiciaire	721	793	+ 9,99%
Informations	203	133	- 34,48%
Mesures alternatives aux poursuites dont délégués du procureur	3974	3961	- 0,33%
Services de l'instruction	1187	940	- 20,81%
Ouvertures d'information	1933	1934	+ 0,05%
Affaires en cours	4711	4877	+ 3,52%
Jugements correctionnels	21269	21093	- 0,83%
Tribunal pour enfants	1867	1680	- 10,02%
Nombre de mineurs jugés par le TPE	1369	1586	+ 15,85%
Nombre de mineurs jugés en cabinet	5198	5746	+ 10,54%
Application des peines	808	1148	+ 42,08%

PARQUET NATIONAL FINANCIER

• Procédures en cours

- Dossiers boursiers
- Atteintes aux finances publiques
- Atteintes à la probité

	RAPPEL 2018	2019	ÉVOLUTION
Procédures en cours	513	577	+ 12,48%
Dossiers boursiers	41	42	+ 2,44%
Atteintes aux finances publiques	231	245	+ 6,06%
Atteintes à la probité	241	290	+ 20,33%

PARQUET NATIONAL ANTITERRORISTE

• Procédures en cours au pôle Crime contre l'humanité, crimes et délits de guerre

- Dont enquêtes préliminaires
- Dont informations judiciaires

	RAPPEL 2018	2019	ÉVOLUTION
Procédures en cours au pôle Crime contre l'humanité, crimes et délits de guerre	104	156	+ 50%
Dont enquêtes préliminaires	43	80	+ 86,05%
Dont informations judiciaires	61	76	+ 24,59%

ACCÈS AU DROIT ET À LA JUSTICE

• Maisons de Justice et de Droit

- Personnes accueillies
- Consultations

• Aide juridictionnelle

- Décisions rendues

	RAPPEL 2018	2019	ÉVOLUTION
Maisons de Justice et de Droit	37522	37420	- 0,27%
Personnes accueillies	28043	26252	- 6,39%
Consultations	62834	63415	+ 0,92%
Aide juridictionnelle			
Décisions rendues			